

n'a plus été vide depuis. Il y a de cela dix ans, et elle n'a point manqué de renouveler son abonnement chaque année.

Mais Saint François ne s'en est pas tenu là. A lire la *Revue*, ma voisine a connu le Tiers-Ordre ; elle y est entrée, et après elle sa fille qui fit profession dernièrement.

N'y a-t-il pas là de quoi rendre Saint Antoine jaloux ? Heureusement qu'il est bon Fils.

Mais écoutez encore.

Une de nos abonnées de la première heure se négligeait : Chaque année, j'étais obligée d'user de toute mon éloquence pour qu'elle continuât son abonnement. Ses raisons ? L'argent était rare, il ne rentrait pas ; l'hiver était dur ; on avait eu de grosses dépenses à faire... Enfin tout ce qu'on trouve en pareil cas.

Il y a six ans, elle m'avait refusé avec tant de décision que j'en avais déjà pris mon parti. Aussi je fus bien surprise de la voir m'apporter elle-même le prix de son abonnement. Elle avait changé d'idée et dans ces circonstances :

Soudainement son mari avait été pris d'une terrible rage de dents et la perspective de faire extraire la dent malade le mettait dans une fureur épouvantable. Il faut vous dire que cet homme a les dents barrées, et que pour ne pas lui arracher la mâchoire, on avait dû lui scier les dents pour les extraire.

Terrifiée par les blâmes de son mari, la pauvre femme promit intérieurement que si Saint François soulageait son époux, elle garderait la *Revue* encore quelques années :

A l'instant, son mari lui demanda de l'accompagner chez le dentiste ; quand elle fut prête à sortir, le mal de dents était calmé, et si bien qu'il n'a pas reparu depuis. Et il y a six ans de cela, comme je vous l'ai dit. Ne pensez-vous pas, mon Père, ajoutait la conteuse, que ces petits traits seraient bons à publier.

Oui, nous le pensons, et nous les publions ; et nous renouvelons la demande que nous avons souvent faite soit aux zélatrices, soit aux secrétaires des Fraternités, de communiquer à la *Revue* ce qui intéresse la vie du Tiers-Ordre et les dévotions franciscaines.

